



Et si on parlait...DEPISTAGE
Repérer tôt pour mieux agir !

Livret d'information pharmacien

**Campagne de dépistage HTA-MRC-DT2
Pays Niçois et expérimentateurs**

Du 29 juin au 5 juillet 2026

Semaine de dépistage : du 29 juin au 5 juillet

1. Contexte

La maladie rénale chronique (MRC) est une pathologie silencieuse et souvent diagnostiquée tardivement. Son évolution peut amener à une altération progressive et irréversible de la fonction rénale ainsi qu'à une augmentation du risque cardiovasculaire.

Le diabète et l'hypertension artérielle constituent les deux principales causes de maladie rénale chronique. À l'inverse, une atteinte rénale peut également favoriser l'apparition ou l'aggravation d'une hypertension artérielle. Le repérage de ces facteurs de risque est donc essentiel dans une démarche globale de prévention et de dépistage de la MRC.

Cette action est menée par l'URPS Pharmaciens PACA avec la participation des pharmacies volontaires, des maîtres de stage et des étudiants associés au projet.

2. Objectif

Cette expérimentation a pour objectif de repérer et d'orienter les patients présentant un risque de MRC, de DT2 et d'HTA, tout en évaluant la faisabilité d'un dépistage opportuniste de ces pathologies silencieuses en officine.

3. Population cible

Le dépistage peut être proposé à tous les patients âgés de 60 ans et plus volontaires répondant aux critères de sélection définis dans le protocole ci-dessous.

4. Déroulement du dépistage

A. Étape 1 : Recueil des informations

Avant toute réalisation de test, un membre de l'équipe officinale complète la fiche de recueil et de résultats afin d'évaluer :

- Le profil patient
- Les facteurs de risque / antécédents
- Les informations relatives à son suivi biologique et tensionnel

B. Étape 2 : Réalisation des dépistages

Suite au recueil des informations, un membre de l'équipe officinale détermine les dépistages à réaliser

Bandelette Urinaire

Une bandelette urinaire est proposée lorsque :

- Le dernier Bilan Biologique date de plus de 6 mois ;
- Cette information est inconnue ;
- Ou lorsqu'au moins un facteur de risque de MRC est identifié.

Mesure tensionnelle

Une mesure tensionnelle est réalisée lorsque :

- la dernière mesure date de plus de 3 mois ;
- Cette information est inconnue ;
- Ou en cas d'antécédent récent connu de tension artérielle élevée.

Questionnaire FINDRISC

Chez les patients sans diabète connu, le questionnaire FINDRISC peut être proposé afin d'évaluer le risque de développer un diabète de type 2 et notamment lorsque le bilan biologique est ancien ou inconnu. Le score est calculé par le pharmacien

C. Étape 3 : Orientation

A la suite du dépistage, le pharmacien évalue la nécessité d'une orientation vers le Médecin Traitant (MT) en fonction des résultats obtenus :

Une orientation est recommandée en cas de mise en évidence d'une protéinurie, d'une hématurie, de l'association des deux anomalies, d'une pression artérielle élevée ($\geq 140/90$ mmHg) ou d'un score FINDRISC élevé (≥ 15).

Dans ces situations, le pharmacien remet au patient le courrier d'orientation destiné au médecin traitant afin de faciliter la poursuite du parcours de soins.

5. Documents mis à disposition

Dans l'objectif d'accompagner les pharmacies participantes dans la réalisation de ce dépistage, plusieurs documents sont mis à disposition :

- « Charte de participation » : A remettre à l'URPS ;
- « Fiche de recueil » : A compléter pour chaque patient participant ;
- Fiche Findrisc
- Livret
- « Tutoriel CYSTI'TEST »
- Vidéos formatives
- Fiches pédagogiques MRC
- « Fiche de facturation »

L'ensemble de ces documents est accessible depuis le site : <https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/actions/parcours-patient/insuffisance-renale/>

6. Mise à disposition des CYSTI'TEST

Dans le cadre de cette expérimentation, les bandelettes urinaires nécessaires à la réalisation du dépistage seront mises à disposition des 20 premières pharmacies participantes.

Les modalités de commande et de récupération des tests seront précisées par l'URPS Pharmaciens PACA avant le début de l'action.

7. Dates de l'opération dépistage

Le dépistage aura lieu du 29 au 5 juillet 2026 (un bloc de recueil de données sera fourni)

8. Recueil des données

Les données recueillies dans le cadre de l'expérimentation sont anonymisées.

Les fiches complétées devront être retournées à l'URPS avant le 15 juillet selon les modalités précisées dans le courrier d'accompagnement, pour permettre une indemnisation de la pharmacie participante.

9. Participation des maîtres de stage et des étudiants

Les maîtres de stage volontaires sont encouragés à faire participer leurs étudiants la réalisation de cette action.

Sous la supervision du pharmacien, le stagiaire peut participer au ciblage des patients, au recueil des informations, et à la réalisation des dépistages.

10. Facturation et indemnisation de la pharmacie pour sa participation

Les modalités d'indemnisation sont détaillées dans le présent livret.

Les factures devront être transmises à l'URPS avant le 15 juillet avec les fiches de recueil.

Les pharmacies sont invitées à conserver l'ensemble des documents justificatifs pendant la durée de l'expérimentation.

Pour le bureau URPS :

Dr Félicia Ferrera

Dr Raphael Gigliotti

Pour la coordination du projet :

Mme Claire Escache, Étudiante en 6^{ème} année de Pharmacie, filière Officine

Mme Fabienne Judiciani, coordinatrice de Projets

Campagne de dépistage HTA-MRC-DT2

29 juin au 5 juillet 2026

Chers confrères, chers amis

L'URPS vous propose de participer à une campagne de dépistage de l'**Hypertension Artérielle**, de la **Maladie Rénale Chronique** et du **Diabète type 2** du **29 juin au 5 juillet 2026**.

Chaque dépistage est payé 5€ dans la limite de 20 fiches par pathologie ou de 60 dépistages par pharmacie :

- HTA - Mesure de l'hypertension artérielle (lien fiches)
- DT2- Test Findrisk (lien fiches)
- MRC- bandelettes : L'URPS Pharmaciens PACA met à votre disposition dans cette période une boîte de 2 cystitests. Pour le dépistage de la MRC, merci de vous inscrire pour recevoir les kits (**dans la limite des stocks disponibles**) (<https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/actions/parcours-patient/insuffisance-renale/>)

Confirmez votre participation à cette campagne de dépistage :

- En signant cette fiche
- En suivant la procédure de l'URPS Pharmaciens PACA
- En renvoyant les documents complets du dépistage

Nous vous demandons de confirmer votre engagement pour bénéficier de la prise en charge des Cystitest.

- Merci de cocher :**
- J'ai procédé conformément à l'expérimentation
 - Je m'engage à renvoyer la fiche de dépistage **anonymisée**
 - J'ai envoyé la facture

Nom du titulaire : _____

Numéro ADELI : _____

Tampon de la pharmacie et signature :



MATERIEL FOURNI PAR L'URPS

- Un bloc de fiches de dépistage patient
- Un bloc FINDRISC
- Un bloc mesure HTA
- Un livret contenant la procédure de facturation avec les noms « des produits » à facturer
- Un KIT cystitest AAZ
- Un badge « dépistage »

Retour des résultats avant le 15 juillet 2026

- Vous devez nous envoyer les fiches du « bloc » dument remplies pour que nous puissions analyser les données
- La facture « modèle URPS » avec le nombre total de dépistages effectués avec ou sans orientation MG

Aucune facture ni fiche ne seront acceptées après le 15 juillet.





Qui dépister ?

Les patients de plus de 60 ans avec des facteurs de risque

Age > 60 ans

- Surpoids / Obésité (IMC > 25 Kg/m)
- Tabagisme
- Antécédent familial ou personnel de MCV
- Antécédent familial ou personnel de diabète
- Antécédent familial ou personnel de maladie rénale
- Prise régulière d'AINS (≥ 1 fois/ semaine)

Proposez le dépistage MRC si :

Le dernier bilan biologique date de :

- PLUS de 6 mois : Proposer test urinaire
- le patient ne sait pas de quand date son dernier bilan bio...

Proposez le dépistage HTA si :

- Dernière date de mesure TA ≥ 3 mois
- Ne sait pas
- TA connue (AMT) > 135/85

Proposez le dépistage DT2 si :

Le patient n'est pas DT2, il a des antécédents connus ou autres phénotypes (métaboliques) associés au DT2

- Le patient > 60 ans
- Le patient n'a pas vu de médecin depuis plus de 6 mois

Comment facturer à l'URPS ?

Création d'un code client organisme :

**Dans votre logiciel créez : URPS Pharmaciens PACA - 37/ 39, bd Vincent
Delpuech, 13006 Marseille**

Ce code client est destiné à basculer les actes facturés au patient et à vous faire rémunérer par l'URPS.

Pour obtenir une rémunération des actes réalisés

1- Créer les produits exactement libellés comme demandé par l'URPS

2- Adresser une facture par type d'expérimentation :

Exemple : vous participez aux expérimentations TABAC ,HTA, Pharm'DT2, Pharm'obs, CNO, vous envoyez des factures séparées pour le TABAC, HTA, Pharm'DT2, Pharm'obs, CNO.

3- Ce que doit comporter la facture :

- Elle doit être issue de votre LGO
- Elle est mensuelle du premier jour du mois au dernier jour du mois (pour éviter les chevauchements 😊)
- Elle doit comporter les mentions légales (adresse ...)

4- Le montant par ligne et le total général

5- Nous vous indiquons le montant total.

6- La facture ne doit comporter aucun nom de patient :

A ce jour, l'URPS décline toute responsabilité quant au montant de TVA à appliquer sur ces facturations d'actes pharmaceutiques aux patients et nous vous laissons le soin de gérer cela avec vos experts comptables.



Création de de produits :

Le libellé des produits que vous allez créer doit être strictement identique à celui proposé dans le tableau de facturation ci-dessous afin de permettre une évaluation précise du programme. En cas de différence avec le libellé proposé les factures devront être refaites par la pharmacie, ou ne seront pas payées.

Pour MRC

Nom du produit	Montant à facturer à l'URPS €
EPMRC Dépistage AO (=avec orientation)	5€
EPMRC Dépistage SO (=sans orientation)	5€

Libeller strictement les noms des produits

Pour HTA

Nom du produit	Montant à facturer à l'URPS €
EPHTA dépistage TA AO (=avec orientation)	5€
EPHTA dépistage TA SO (=sans orientation)	5€

Libeller strictement les noms des produits

Pour DT2

Nom du produit	Montant à facturer à l'URPS €
EPDT2 Findrisc AO (=avec orientation)	5€
EPDT2 Findrisc SO (=sans orientation)	5€

Libeller strictement les noms des produits

Dépistage MRC / HTA / DT2

FICHE DE RECUEIL

anonymisée

Date : ___/___/___ Sexe : H F Poids : ___ Kg Taille : _____

Pharmacie : _____ Age : ___ ans Médecin traitant : Oui Non

Facteurs de risque :

On propose le dépistage si le patient > 60 ans a des facteurs de risque

- | | |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Age > 60 ans | <input type="checkbox"/> Antécédent familial ou personnel de diabète |
| <input type="checkbox"/> Surpoids / Obésité (IMC > 25 Kg/m) | <input type="checkbox"/> Antécédent familial ou personnel de maladie rénale |
| <input type="checkbox"/> Tabagisme | <input type="checkbox"/> Prise régulière d'AINS (≥ 1 fois/ semaine) |
| <input type="checkbox"/> Antécédent familial ou personnel de MCV | <input type="checkbox"/> Date de la dernière visite / MT = > 6 mois _____ |

Dépistage MRC si

(Dernier bilan biologique)

- ≥ 6 mois : Proposer test urinaire
 Ne sait pas

Dépistage HTA si

- Dernière date de mesure TA ≥ 3 mois
 Ne sait pas
 TA connue (AMT) > 135/85

Dépistage DT2 si

(Antécédents connus ou autres phéno DT2)

- Le patient > 60 ans
 Le patient n'a pas vu de médecin depuis plus de 6 mois

Bandelette Urinaire

Réalisée : Oui Non

Si Oui :

- Négative
 Positive (protéinurie)
 Positive (hématurie)

Mesure tensionnelle

Réalisée : Oui Non

Si Oui :

PAS (mmHg) : _____
PAD (mmHg) : _____
Pulsations :

- HTA : PA $\geq 140/90$

FINDRISC

Patient diabétique connu :
 Oui Non

Si Non :

Score FINDRISC : ___/26

- <7 : Risque très faible
- Entre 7 et 11 risque faible
- Entre 12 et 14 risque modéré
- Entre 15 et 20 risque élevé
- Supérieur à 20 risque très élevé

Orientation médecin traitant

Oui Non

BU positive PA $\geq 140/90$ FINDRISC ≥ 15 Autre : _____

Commentaires

Facturation URPS-<https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/> :

DÉPISTAGE DIABÈTE TEST FINDRISC

(FINnish Diabetes Risk SCore)

Répondez à chacune des 8 questions suivantes en cochant la case qui vous correspond. En fonction de vos réponses, un nombre de points vous est attribué.

1 - Quel âge avez-vous ?

- Moins de 35 ans 0 point
- Entre 35 et 44 ans 1 point
- Entre 45 et 54 ans 2 points
- Entre 55 et 64 ans 3 points
- Plus de 64 ans 4 points

2 - Un membre de votre famille est-il atteint de diabète ?

- Non 0 point
- Oui, un membre de la famille éloignée : grand-parent, oncle, tante, cousins 3 points
- Oui, un membre de la famille proche : père, mère, enfant, frère, sœur 5 points

3 - Quel est votre tour de taille au niveau du nombril (en cm) ?

- Moins de 94 (hommes) ou moins de 80 (femmes) 0 point
- Entre 94 et 102 (hommes) ou entre 80 et 88 (femmes) 3 points
- Plus de 102 (hommes) ou plus de 88 (femmes) 4 points

4 - Pratiquez-vous au moins 30 minutes d'activité physique par jour ?

- Oui 0 point
- Non 2 points

5 - Combien de fois mangez-vous des légumes et des fruits ?

- Tous les jours 0 point
- Pas tous les jours 1 point

6 - Vous a-t-on déjà prescrit des médicaments contre l'hypertension ?

- Non 0 point
- Oui 2 points

7 - Vous a-t-on déjà découvert dans le sang un taux de sucre élevé ?

- Non 0 point
- Oui 5 points

8 - Quel est votre indice de masse corporelle (en kg/m²) ?

IMC (indice de masse corporelle) : Il permet d'estimer l'excès de masse grasse dans le corps et de définir la corpulence.

Pour le calculer, il suffit de diviser le poids (en kg) par la taille (en mètres) au carré.

$$\text{IMC (kg/m}^2\text{)} = \text{poids (kg)} / \text{taille (m)} \times \text{taille (m)}$$

- Moins de 25 0 point
- Entre 25 et 30 1 point
- Plus de 30 3 points

Classification de l'IMC¹

IMC en kg/m ²	Classification
18,5-24,9	Poids normal
25-29,9	Surpoids
30-34,9	Obésité classe I (sévère)
35-39,9	Obésité classe II (sévère)
≥ 40	Obésité classe III (massive)

Taille (en mètres)	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	108	110	112	114	116	118	120	122	124	126	128	130	132	134	136	138	140	142	144	146	148	150	152	154	156	158	160	162																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
2,10	14	15	16	17	18	18	19	19	20	20	21	21	22	22	23	23	24	24	25	25	26	26	27	27	28	28	29	29	30	30	31	31	32	32	33	33	34	34	35	35	36	36	37	37	38	38	39	39	40	40	41	41	42	42	43	43	44	44	45	45	46	46	47	47	48	48	49	49	50	50	51	51	52	52	53	53	54	54	55	55	56	56	57	57	58	58	59	59	60	60	61	61	62	62	63	63	64	64	65	65	66	66	67	67	68	68	69	69	70	70	71	71	72	72	73	73	74	74	75	75	76	76	77	77	78	78	79	79	80	80	81	81	82	82	83	83	84	84	85	85	86	86	87	87	88	88	89	89	90	90	91	91	92	92	93	93	94	94	95	95	96	96	97	97	98	98	99	99	100	100	101	101	102	102	103	103	104	104	105	105	106	106	107	107	108	108	109	109	110	110	111	111	112	112	113	113	114	114	115	115	116	116	117	117	118	118	119	119	120	120	121	121	122	122	123	123	124	124	125	125	126	126	127	127	128	128	129	129	130	130	131	131	132	132	133	133	134	134	135	135	136	136	137	137	138	138	139	139	140	140	141	141	142	142	143	143	144	144	145	145	146	146	147	147	148	148	149	149	150	150	151	151	152	152	153	153	154	154	155	155	156	156	157	157	158	158	159	159	160	160	161	161	162	162	163	163	164	164	165	165	166	166	167	167	168	168	169	169	170	170	171	171	172	172	173	173	174	174	175	175	176	176	177	177	178	178	179	179	180	180	181	181	182	182	183	183	184	184	185	185	186	186	187	187	188	188	189	189	190	190	191	191	192	192	193	193	194	194	195	195	196	196	197	197	198	198	199	199	200	200	201	201	202	202	203	203	204	204	205	205	206	206	207	207	208	208	209	209	210	210	211	211	212	212	213	213	214	214	215	215	216	216	217	217	218	218	219	219	220	220	221	221	222	222	223	223	224	224	225	225	226	226	227	227	228	228	229	229	230	230	231	231	232	232	233	233	234	234	235	235	236	236	237	237	238	238	239	239	240	240	241	241	242	242	243	243	244	244	245	245	246	246	247	247	248	248	249	249	250	250	251	251	252	252	253	253	254	254	255	255	256	256	257	257	258	258	259	259	260	260	261	261	262	262	263	263	264	264	265	265	266	266	267	267	268	268	269	269	270	270	271	271	272	272	273	273	274	274	275	275	276	276	277	277	278	278	279	279	280	280	281	281	282	282	283	283	284	284	285	285	286	286	287	287	288	288	289	289	290	290	291	291	292	292	293	293	294	294	295	295	296	296	297	297	298	298	299	299	300	300	301	301	302	302	303	303	304	304	305	305	306	306	307	307	308	308	309	309	310	310	311	311	312	312	313	313	314	314	315	315	316	316	317	317	318	318	319	319	320	320	321	321	322	322	323	323	324	324	325	325	326	326	327	327	328	328	329	329	330	330	331	331	332	332	333	333	334	334	335	335	336	336	337	337	338	338	339	339	340	340	341	341	342	342	343	343	344	344	345	345	346	346	347	347	348	348	349	349	350	350	351	351	352	352	353	353	354	354	355	355	356	356	357	357	358	358	359	359	360	360	361	361	362	362	363	363	364	364	365	365	366	366	367	367	368	368	369	369	370	370	371	371	372	372	373	373	374	374	375	375	376	376	377	377	378	378	379	379	380	380	381	381	382	382	383	383	384	384	385	385	386	386	387	387	388	388	389	389	390	390	391	391	392	392	393	393	394	394	395	395	396	396	397	397	398	398	399	399	400	400	401	401	402	402	403	403	404	404	405	405	406	406	407	407	408	408	409	409	410	410	411	411	412	412	413	413	414	414	415	415	416	416	417	417	418	418	419	419	420	420	421	421	422	422	423	423	424	424	425	425	426	426	427	427	428	428	429	429	430	430	431	431	432	432	433	433	434	434	435	435	436	436	437	437	438	438	439	439	440	440	441	441	442	442	443	443	444	444	445	445	446	446	447	447	448	448	449	449	450	450	451	451	452	452	453	453	454	454	455	455	456	456	457	457	458	458	459	459	460	460	461	461	462	462	463	463	464	464	465	465	466	466	467	467	468	468	469	469	470	470	471	471	472	472	473	473	474	474	475	475	476	476	477	477	478	478	479	479	480	480	481	481	482	482	483	483	484	484	485	485	486	486	487	487	488	488	489	489	490	490	491	491	492	492	493	493	494	494	495	495	496	496	497	497	498	498	499	499	500	500	501	501	502	502	503	503	504	504	505	505	506	506	507	507	508	508	509	509	510	510	511	511	512	512	513	513	514	514	515	515	516	516	517	517	518	518	519	519	520	520	521	521	522	522	523	523	524	524	525	525	526	526	527	527	528	528	529	529	530	530	531	531	532	532	533	533	534	534	535	535	536	536	537	537	538	538	539	539	540	540	541	541	542	542	543	543	544	544	545	545	546	546	547	547	548	548	549	549	550	550	551	551	552	552	553	553	554	554	555	555	556	556	557	557	558	558	559	559	560	560	561	561	562	562	563	563	564	564	565	565	566	566	567	567	568	568	569	569	570	570	571	571	572	572	573	573	574	574	575	575	576	576	577	577	578	578	579	579	580	580	581	581	582	582	583	583	584	584	585	585	586	586	587	587	588	588	589	589	590	590	591	591	592	592	593	593	594	594	595	595	596	596	597	597	598	598	599	599	600	600	601	601	602	602	603	603	604	604	605	605	606	606	607	607	608	608	609	609	610	610	611	611	612	612	613	613	614	614	615	615	616	616	617	617	618	618

Votre risque de devenir diabétique au courant des 10 prochaines années :

Additionnez vos points et reportez-vous au tableau ci-dessous afin d'estimer votre risque de développer un diabète de type 2 dans les 10 ans.

Total de points	Niveau de risque
Inférieur à 7	Risque faible
Entre 7 et 11	Risque légèrement élevé
Entre 12 et 14	Risque modéré
Entre 15 et 20	Risque élevé
Supérieur à 20	Risque très élevé

En dessous de 7 points ⇒ 1 %*

Vous n'avez pas ou peu de risque de devenir diabétique. Une prévention particulière n'est pas nécessaire. Néanmoins, le recours à une alimentation saine et une activité physique régulière ne pourra pas vous nuire.

Entre 7 et 11 points ⇒ 4 %*

Une certaine prudence sera de mise, même si votre risque de devenir diabétique n'est que légèrement accru : Si vous voulez être sûr(e), veuillez observer les règles suivantes :

- En cas d'obésité, essayez-de perdre 7% de votre poids
- Pratiquez une activité physique avec légère transpiration pendant 30 minutes au moins 5 jours par semaine
- Limitez la consommation de graisses à 35% des calories totales de votre alimentation.
- Les graisses saturées (graisses animales) ne dépasseront pas 10% des calories de votre alimentation
- Consommez par jour 30g de fibres alimentaires (contenues dans les produits à base de céréales complètes, les légumes et les fruits)

De 12 à 14 points ⇒ 17 %*

Si vous tombez dans cette catégorie de risque, il ne faudra pas tarder à mettre en œuvre les moyens de prévention. Vous pouvez avoir recours vous-mêmes aux informations et recommandations pratiques d'experts pour changer vos habitudes de vie. Si vous n'y parvenez pas tout seul, ayez recours à une aide professionnelle.

De 15 à 20 points ⇒ 33 %*

Vous êtes réellement en danger. Un tiers des patients présentant ce grade de risque deviennent diabétiques au courant des 10 prochaines années. Ne sous-estimez pas cette situation. Cela pourrait avoir des suites fâcheuses. Ayez recours à de l'aide professionnelle et parlez-en à votre médecin.

Plus de 20 points ⇒ 50 %*

La nécessité d'agir est imminente, car il se peut que vous soyez déjà atteint de diabète. Cela est vrai pour 35% des personnes qui totalisent un score de plus de 20 points. Vous pouvez faire tester votre glycémie au bout du doigt en guise d'information complémentaire. Ce test ne remplace cependant pas un diagnostic complet au laboratoire servant à exclure un diabète déjà installé. Une visite médicale est indispensable dans les meilleurs délais.

(*) Un risque de 4% signifie que 4 personnes sur 100 présentant un tel score peuvent devenir diabétiques type 2 au courant des 10 années à venir.

Dans tous les cas, parlez-en à votre médecin. En fonction de votre situation personnelle, un dépistage du diabète de type 2 par un dosage de la glycémie à jeun sera peut-être nécessaire, notamment à partir de l'âge de 45 ans.



Relevé de mesure tensionnelle à la pharmacie

(un bloc est fourni)

<i>Nom du Patient :</i> <i>Date / Heure :</i>			
	SYS	DIA	PULS
Mesure 1			
Mesure 2			
Mesure 3			

Orienter le patient vers le Médecin Traitant

Modèle de fiche de liaison Médecin Traitant

Situation	Nous avons réalisé à la demande de l'URPS Pharmaciens PACA une campagne de dépistage : MRC - Bandelette urinaire HTA - triple mesure DT2 - test FIDRISK
Antécédents	Le patient : <ul style="list-style-type: none"> ○ Est âgé de plus de 60 ans ○ Déclare ne pas avoir réalisé d'analyse biologique depuis 6 mois ○ Déclare ne pas vous avoir consulté depuis 6 mois ○ Déclare ne pas surveiller sa TA depuis plus de 3 mois
Évaluation	Le résultat des tests suivants nécessite une orientation auprès de vous, son Médecin Traitant BU Positive Niveau de risque (FINDRISK) - - - - - Moyenne des 3 mesures de la TA PAS PAD Pulsations
Demande	Nous invitons le patient à vous joindre rapidement pour un rendez-vous Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements qui vous seraient utiles

ET SI ON PARLAIT...

DEPISTAGE

Repérer tôt pour mieux agir



ET SI ON PARLAIT...

DEPISTAGE

Repérer tôt pour mieux agir



ET SI ON PARLAIT...

DEPISTAGE

Repérer tôt pour mieux agir



ET SI ON PARLAIT...

DEPISTAGE

Repérer tôt pour mieux agir



ET SI ON PARLAIT...

DEPISTAGE

Repérer tôt pour mieux agir



ET SI ON PARLAIT...

DEPISTAGE

Repérer tôt pour mieux agir



**Ce livret a été réalisé dans le cadre de la
Thèse d'exercice de Claire Escache**